

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 35 (1964)

**Heft:** 9

**Artikel:** Les incendies survenus en 1963 dans le canton de Berne

**Autor:** R.S.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825373>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quant à l'orientation professionnelle, elle se fait de plus en plus générale. Les élèves des écoles obligatoires sont également toujours mieux renseignés sur l'existence des offices d'orientation professionnelle. Ce sont également ces offices qui s'occupent des bourses d'apprentissage. Signalons en passant que la Direction de l'économie publique a alloué en 1963 un montant de 370 305 fr. pour des bourses dont 119 100 fr. furent attribués à des apprentis jurassiens.

Terminons-en avec les chiffres par un bref résumé du travail et de la diffusion de l'orientation professionnelle : en 1963, 9062 personnes furent orientées vers une profession après visite à l'un des offices d'orientation professionnelle. Parmi ces requérants, 5515 venaient de l'école primaire, 3230 de l'école secondaire et moyenne inférieure et 317 de l'école moyenne supérieure.

Nous faisons grâce aux lecteurs du détail des professions choisies mais signalons simplement que le rapport de l'Economie publique dresse la liste complète de cette gamme des professions.

\*

Si nous avons jugé utile de résumer le rapport de la Direction de l'économie publique, c'est pour que son contenu soit un peu plus répandu parmi nos lecteurs. Nous ne doutons pas de la sécheresse d'un rapport de gestion, quel qu'il soit. Nous souhaitons avoir, dans les lignes qui précèdent, montré que les chiffres sont pleins d'intérêt et qu'ils permettent une vue claire des choses ; il ne devrait pas y avoir un tel fossé entre le citoyen et la chose publique. La lecture d'un rapport de gestion montre les choses réelles et elle montre également la complexité de la gestion de notre économie cantonale.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux responsables de l'Office cantonal du travail et du Bureau de statistiques du canton ainsi qu'au chef de l'Inspectorat cantonal de l'industrie et de l'artisanat du bureau de Bienne.

Roger SCHINDELHOLZ

## **Les incendies survenus en 1963 dans le canton de Berne**

L'Etablissement d'assurance immobilière du canton de Berne (EAI) a dressé un tableau des incendies survenus en 1963 dans le canton. Ce tableau est édifiant et son but est précisément d'édifier les destinataires de cette liste d'incendies. Les destinataires sont les préfetures, les conseils municipaux, les commandants des sapeurs-pompiers, les inspecteurs du feu, les inspecteurs et instructeurs des corps de sapeurs-pompiers, les experts de la police du feu, les maîtres ramoneurs, les commandants de police.

Résumons ces tableaux par quelques chiffres dignes d'intérêt : la liste comporte un total de 1273 incendies provoquant des dégâts pour

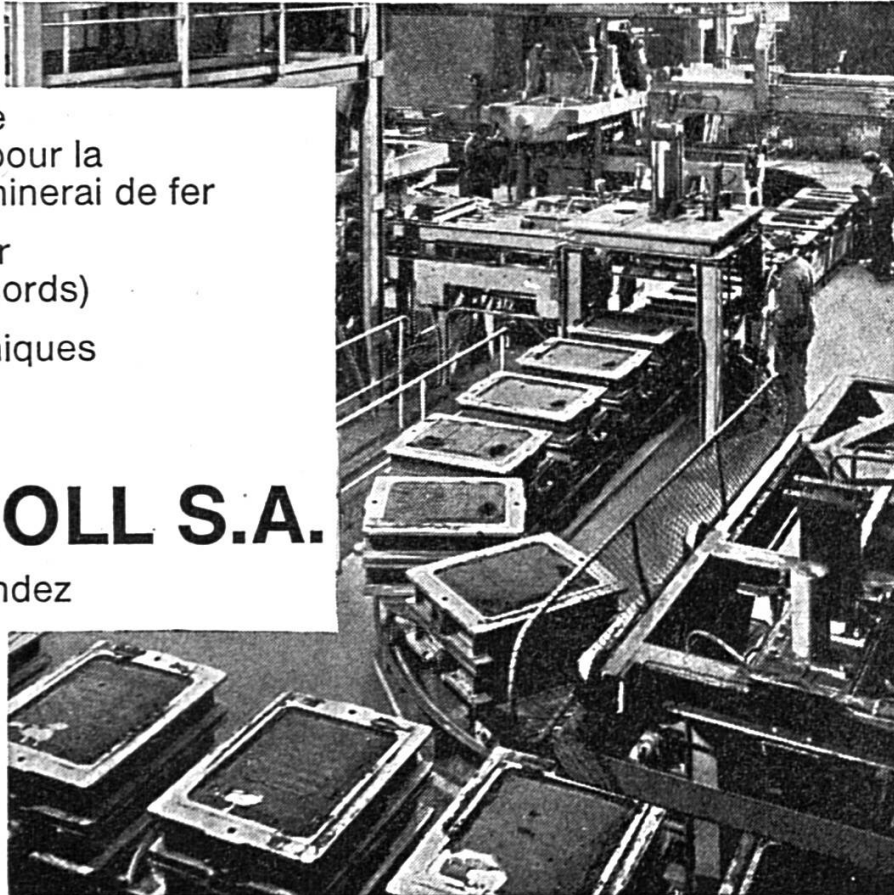
Four électrique  
à cuve basse pour la  
réduction du minerai de fer

Fonderie de fer  
(tuyaux et raccords)

Ateliers mécaniques

## VON ROLL S.A.

Usine de Choindéz



Installation  
de moulage  
automatique



Cartel moderne  
bronze massif  
patiné ou doré

*Azura*

Pendules de style

Riche collection de modèles

L'« Azura » Célestin Konrad  
Moutier

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>Bévilard</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(R. Ludi) <b>[032] 92 15 51</b>
<b>Bienne</b>	Hôtel Seeland Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) <b>[032] 2 27 11</b>
<b>Boncourt</b>	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>[066] 7 56 63</b>
<b>Delémont</b>	Hôtel de la Cigogne Rénové - Tout confort	(B. Frésard-Venzin) <b>[066] 2 14 83</b>
<b>Laufon</b>	Hôtel du Jura Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) <b>[061] 89 51 01</b>
<b>Moutier</b>	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) <b>[032] 93 10 37</b>
<b>La Neuveville</b>	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) <b>[032] 7 94 55</b>
<b>Porrentruy</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>[066] 6 11 41</b>
<b>Saint-Imier</b>	Hôtel des XIII Cantons Relais gastronomique du Jura	(M. Zibung) <b>[039] 4 15 46</b>
<b>Saint-Ursanne</b>	Hôtel du Bœuf Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) <b>[066] 5 31 49</b>

1207

près de sept et demi millions de francs. Parmi ces incendies on constate que la cause put être déterminée dans 1230 cas ; dans 29 cas la cause n'a été que présumée et dans 14 cas elle est restée indéterminée. Reprenons les causes déterminées :

	Nombre de cas
Allumettes, briquets, lumières à flamme nue, chauffage	393
Chaleur, conduites chaudes, corps très chauds . . . . .	8
Combustion spontanée ou autres réactions chimiques . . . . .	12
Explosion . . . . .	93
Electricité . . . . .	556
Coups de foudre directs . . . . .	166
Malveillance . . . . .	14
Autres causes . . . . .	17
Causes inconnues . . . . .	14
	1273

Ce tableau expose d'une manière persuasive aux organes de la police du feu, etc., le nombre incroyable des sinistres, l'importance des dommages et la grande diversité des causes, ainsi que l'importance de certaines causes, en particulier l'importance des sinistres dus à l'électricité et aux allumettes, etc. Ce tableau indique également aux organes de surveillance du feu dans quel sens ils doivent faire un effort pour supprimer les causes : conservation des cendres, désordre dans les locaux de chauffage, etc.

R. S.

## Des routes en plastique ?

Encouragé par l'Etat de Berne et celui de Neuchâtel, un ingénieur français s'adonne, à Glovelier, à d'intéressants travaux.

Dans son laboratoire de la Société d'analyses et de contrôles routiers (SACR), M. Jacques Dorbessan a un hobby : la recherche.

Certes, ainsi que le précise le nom de son laboratoire, il consacre une bonne partie de son temps à des analyses et à des contrôles routiers mais, grâce à lui, l'avenir de la route a déjà commencé en Suisse puisque, dans le Jura bernois et dans le canton de Genève (mais l'intéressé ne veut pas préciser de quels tronçons exacts il s'agit), on a déjà fait des essais de... route en plastique.

En quoi consisterait exactement une route en plastique ?

M. Dorbessan reconnaît bien volontiers que, dans le domaine routier, les Américains sont ses maîtres à penser. Seuls, en effet, ils disposent des crédits nécessaires pour voir grand et s'adonner à la recherche systématique. Par contre, en matière de construction routière en Suisse, parfois, on travaille encore de façon incohérente.

Ce qu'il préconise, à l'échelon national, c'est un cahier des charges des ponts et chaussées qui serait, en quelque sorte, un inventaire des critères de qualité concernant les matériaux de fondation, les matériaux de roulement et l'exécution du travail.